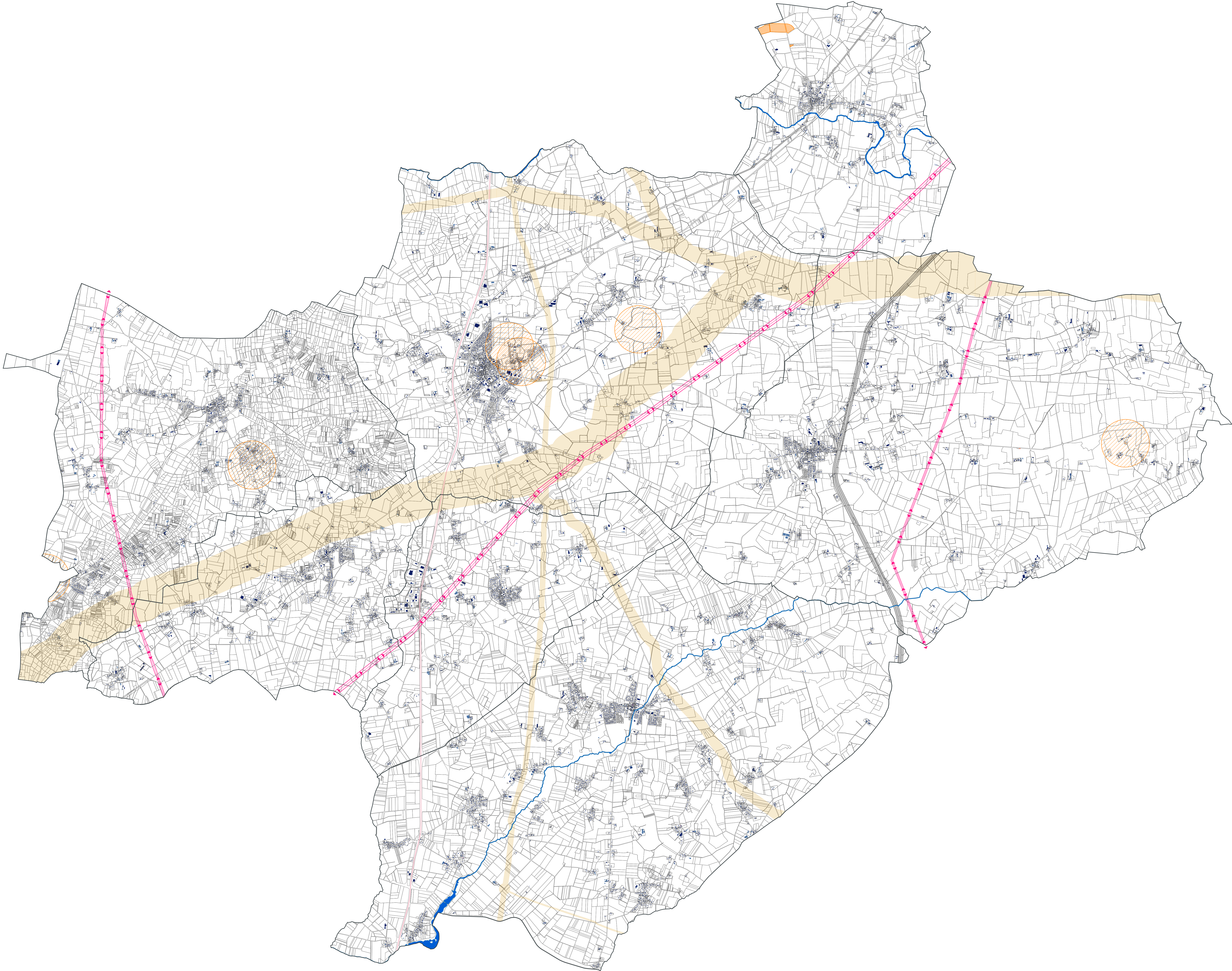




- A4 - Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
- Ut du cours d'eau
- Bande de 4m
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits
- Monuments historiques classés et inscrits
- Abords des monuments historiques
- AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits
- EL7 - Servitude d'alignement des voies publiques
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomérations
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport d'énergie électrique
- Ouvrages de transport d'énergie électrique
- Assiette de la servitude
- PM2 - Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I13 - Servitudes applicables aux canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Département de Loire-Atlantique
Communauté de communes de NOZAY



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des servitudes d'utilité publique

Projet arrêté le 23/10/2024
Enquête publique du 29/03/2025 au 30/04/2025
Version pour approbation

4.2 Plan des servitudes d'utilité publique
1:30 000